

Les clés d'une conception réussie de l'installation selon les règles normatives

Réf. REGT-N1-NOR1

Public visé

Chargé d'affaires | Commercial | Bureau d'étude

Prérequis

Aucun

Durée

1 jour / 7h30 / en présentiel

Effectif

De 4 à 10 participants

Lieux et dates

Toutes les régions – Nous consulter

Tarif [Base 7 participants - Déjeuner offert, pris en commun avec le formateur]

Tarif par stagiaire : 745 € HT

Objectifs principaux de la formation

A la fin de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Consolider ses acquis techniques des règles de conception de l'installation
- Concevoir la réalisation de l'installation en s'appropriant les aspects réglementaires liés aux caractéristiques des fluides et à leurs conditions d'utilisation : pression – température – inflammabilité – toxicité – sécurité
- Optimiser le rendement énergétique de l'installation grâce à la conception

Programme

- L'interaction entre l'installation et les principales références normatives
- Appliquer les règles de conception définies par les normes pour répondre à l'utilisation pérenne de l'installation
- Répondre aux exigences réglementaires en prenant en compte le concept de l'installation dans son environnement
- Analyser les risques au regard des normes pour apporter les solutions adéquates

Moyen d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier.

Méthodes et moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle de formation conforme aux normes en vigueur. Des apports théoriques, des exercices pratiques d'application vus pendant la formation, mises en situation, validation des acquis. Documents et supports de formation projetés.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

Feuilles de présence | Parcours adaptés aux besoins de chaque participant | Evaluation des acquis en cours de prestation | Méthodes mobilisées : exposés théoriques / mise en situation / validation des acquis | Evaluation de la satisfaction des participants.

Formalisation à l'issue de la formation

Une attestation de fin de formation sera transmise. Un support version papier ou numérique sera remis à chaque stagiaire pendant la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap (PSH) ou présentant une contre-indication médicale : nous consulter.

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

L'organisme désigne un référent pédagogique et un référent handicap.